

Le Petit Journal

DE ROUBAIX-TOURCOING

L'Internationale contre la Guerre

Qu'est-il sorti du Congrès de La Haye ?

J'ai donné de ce que l'Internationale d'Amsterdam a appelé « Le Congrès mondial pour la Paix » quelques succincts aperçus. Dans des lettres publiées ici même, je me suis attaché à en dégager le physiognomie générale et le caractère essentiel. A dessein, j'ai négligé les discours et ce que j'appellerai la partie décorative de cette manifestation antiguerriste.

Un Congrès de ce genre vaut par lui-même, par sa puissance de rayonnement, par le nombre de ses délégués ; il vaut par le courant général d'idées qui l'anime, par la somme d'internationalisme qu'il contient, par le poids de la charge d'opposition qu'il peut dresser contre la guerre.

Cependant il ne conviendrait pas sous prétexte d'enthousiasme et d'optimisme exagérés de cacher certaines tares très graves et certains défauts très dangereux.

On comprendra que de semblables révélations puissent nous émouvoir autrement que pour alimenter de vaines polémiques. Elles nous émeuvent parce qu'elles font partie du cortège des nombreux périls de guerre qui nous menacent.

On comprendra encore qu'une telle propagande puisse surtout nous attirer et non pas nous procurer le vain plaisir de sortir un argument de propagande contre les communistes.

Il a donné mandat aux éducateurs, aux professeurs, aux instituteurs de créer une mentalité nouvelle dans les générations futures ; de glorifier le Travail, la Science, l'Art, le Génie créateur au détriment de l'histoire militaire pleine de faits d'armes et d'exploits de conquérants.

Dans cette voie le Congrès ouvrier pacifiste et démocratique de La Haye a fait un pas décisif.

Crimes affreux Drames mystérieux

Dans une clinique, une opérée et son chirurgien se mouraient

Londres, 21. — Un drame mystérieux, qui a soulevé une profonde émotion dans toute la ville, vient de se dérouler à Johannesburg. Le correspondant de l'agence Central News le relate en ces termes :

Des officiers de police pénétrèrent, hier après-midi, dans les appartements occupés par un chirurgien très connu, le docteur Thomas Lowden. Un tragique spectacle s'offrit à leur vue : dans une salle, dont le plancher ensanglanté était jonché d'instruments de chirurgie, le docteur Lowden gisait sans connaissance.

Un fils chantait pendant que sa maîtresse tuait sa mère

Nogent-le-Roi, 21. — Un crime affreux rappelant l'un des plus épouvantables assassinats où les criminels jouèrent de la musique pour étouffer les cris de leurs victimes, vient d'être découvert dans une petite localité des environs de Nogent-le-Roi.

Une bonne tua sa patronne d'un coup de clé

Paris, 21. — A la suite d'une observation, une domestique, Mlle Tisserand, a porté un coup de clé à la tête de sa patronne, Mme Gaucher, âgée de 79 ans, demeurant 3, rue de Chézy, à Neuilly.

Le passé de Delval le tueur de gendarmes

Dans la région de Béthune, on le considère comme ayant toujours été un bandit

On vola par millions à l'arsenal de Brooklyn

On envisage une centaine d'arrestations

Une évulsion à la prison de Cuincy

Un vapeur a été coupé en deux et six hommes o t péri

Saint-Nazaire, 21. — Le vapeur Vinault allant de Nantes à Belle-Ile, a été abrité et coupé en deux, en rade de Saint-Nazaire, par un vapeur norvégien.

Une femme en poignarda une autre pour lui voler 5.000 francs

Paris, 21. — Les agents de service la nuit ont trouvé, à 2 heures 45 du matin, près des Halles, rue Pierre-Lescot, au cours de leur ronde, une femme étendue sur le trottoir, gisant dans une mare de sang.

Conduite d'urgence à l'Hôtel-Dieu, la victime, malgré son état grave, put donner son identité : Yvonne Sover, 26 ans, originaire de Neuzy (Cher), demeurant 5, passage Basfour, à Paris.

A midi, en plein Paris, une commerçante fut assaillie

Paris, 21. — Un véritable acte de banditisme a été commis, hier à midi, en plein Paris, rue de la Pépinière, à deux pas de la gare Saint-Lazare.

Dans leur maison, deux vieillards furent assommés par un bandit

Mantes-sur-Seine, 21. — Vers 6 heures 30 du soir, au hameau de Poulaumont, commune de Condé-sur-Veure, canton de Houdan, à 35 kilomètres de Mantes-sur-Seine, un individu s'est introduit chez les époux Guilmin, père et mère de M. Guilmin, maire de la commune.

Les Oppresseurs...

Un corps international le déterminera

Un taxi de la Marne au musée des Invalides

Un Entrepreneur et un Dessinateur de Longueau volaient en gare

Deux femmes ravitaillaient en "coco" plusieurs villes

NOS GRANDES FAMILLES

Les époux Cuvilliez-Laurent d'Harnes ont eu 25 enfants

Rue du Qual, à Harnes (Pas-de-Calais), habitent les époux Cuvilliez-Laurent, père et mère d'une famille nombreuse.

Nous avons en ce plaisir de voir ces deux vieillards encore alertes et bien portants. Voici leur odyssée :

En 1870, M. Cuvilliez, incorporé au 6e Régiment de Dragons, prit part avec son régiment aux durs combats de Mars-La-Tour et de Gravelotte, fut fait prisonnier et emmené en Allemagne.



LES EPOUX CUVILLIEZ-LAURENT

De retour de sa captivité et après avoir fait près de 8 années de service militaire, il pensa à se créer un foyer.

Le 14 Mai 1872, en la mairie d'Harnes, il épousa Mlle Laurent Marie.

De leur union, les registres de l'Etat Civil de la commune en font fol, 25 enfants sont nés. Sur ces 25 enfants 16 moururent et ne vécurent que 2 mois, 1 an, 3 ans, 6 ans et 8 ans.

Neuf sont encore vivants, bien portants et la plupart mariés. Le 25e et dernier enfant a actuellement 29 ans. Il est marié depuis 3 ans et père de deux enfants.

Pour élever sa nombreuse famille, François Cuvilliez travailla dur et ferme. Il fut d'abord mineur, puis garçon brasseur ; il faisait en outre, chaque année, une campagne en Beauce comme ouvrier agricole.

Après l'armistice, Cuvilliez François et sa brave compagne, un moment exilés en Belgique, réintégrèrent leur habitation d'Harnes, démolie et vide de tout son mobilier.

En 1920, le 9 octobre, M. Jules Louis Breton, ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, remit lui-même à Mlle Cuvilliez la médaille d'argent pour famille nombreuse.

Les époux Cuvilliez vivaient à ce moment dans leur "cagna" de la rue de Loison, mais dès qu'ils furent en possession du titre de créance de leurs dommages de guerre, ils songèrent à racheter un domaine immobilier dans le dessein de faire construire plus tard une modeste maison à eux.

Mais ces vieux époux n'ont qu'un charnier, celui d'attendre d'être reconnus les vrais propriétaires et les vrais bénéficiaires des sommes nécessaires à l'édification de leur demeure, et cela parait-il traine par suite des lenteurs du Tribunal des Dommages de guerre surchargé d'affaires à solutionner.

En raison d'une carrière et bien remplie n'y aurait-il pas lieu de réclamer un tour de faveur pour les vénérables époux Cuvilliez-Laurent ? Nous le croyons et nous le réclamerons pour eux. Une vie si bien remplie mérite bien sa récompense.



...sont des brutes dont j'ai toujours en horreur cap j'ai toujours protégé la justice.

Les relations téléphoniques vont être améliorées dans le Nord

Ce que prévoit le programme d'extension présentée par l'Administration des P. T. T.

Nous nous sommes fait, à plusieurs reprises, les interprètes des nombreux usagers du téléphone, en nous élevant contre les retards apportés dans le trafic de plus en plus intense, et en réclamant l'extension et l'amélioration des services existant actuellement dans la région du Nord.

Un sérieux effort va être fait incessamment par l'Administration des P. T. T., dans le sens demandé, si l'on s'en rapporte au programme d'améliorations présenté par elle, et actuellement en discussion devant la Chambre.

D'après le rapport présenté par M. Pierre Robert, député, sur le budget annexé des Postes et Télégraphes. Les nombreux circuits importants construits au moyen d'avances remboursables viennent d'être mis en service récemment.

Parmi ces circuits nouveaux, intéressant notre région figurent les lignes Paris-Mauberge, 2e et combiné Lille-Amiens, 5e et le combiné, et Reims-Arras. En outre de ces réalisations déjà accomplies, l'Administration poursuit, au moyen des crédits mis à sa disposition, l'installation de relais amplificateurs dans les centres importants tels que Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, en vue d'améliorer l'audition des communications empruntant les circuits de longs parcours.

La mise en service des nouveaux circuits et l'installation de relais ont permis d'ouvrir quelques nouvelles relations téléphoniques interdépartementales et d'améliorer les conditions d'acheminement et d'audition pour les relations existantes.

Les améliorations réalisées jusqu'à présent si utiles qu'elles soient ne remédient pas avec efficacité à la situation présente. Les besoins actuels sont tels, et le trafic interurbain a augmenté dans de telles proportions, qu'il est indispensable d'exécuter dans le plus bref délai, le programme présenté par l'Administration des P. T. T.

Les relations à grande distance Lille-Paris notamment, k. de délai d'attente, atteignent souvent 3 et même 4 heures, dans les relations entre départements voisins, de 1 à 2 heures.

Le programme des travaux prévus comprend en premier lieu les circuits reconstruits nécessaires pour permettre la réduction de ces délais, à une heure au maximum dans les relations à grande distance, à une demi-heure dans les relations interdépartementales.

Il comprend également, des circuits, en nombre suffisant pour faire face l'accroissement probable au trafic pendant la période d'exécution du programme.

En ce qui concerne les câbles nouveaux, à longue distance, l'Administration se propose de les munir de bobines Pupin et de relais amplificateurs permettant leur jonction avec des circuits desservant des localités non situées sur leur parcours.

Washington, 21. — La suggestion suivante est faite, avec quelques réserves. Le gouvernement des Etats-Unis ne serait pas défavorable si la France voulait proposer ou laisser savoir que l'Amérique pourrait proposer en toute confiance la nomination d'un corps international qui ferait une enquête et déterminerait ce que l'Allemagne peut et doit payer au titre de réparations, bien entendu, aux délibérations de cet organisme.

Paris, 21. — Ce matin, a eu lieu, en présence d'une délégation de chauffeurs ayant pris part à la glorieuse bataille, la remise au Musée de l'Aggré, aux Invalides, du taxi de la Marne 2982 G. Ce taxi fut, avec 1.200 de ses papiers, réquisitionné le 6 septembre 1914, afin de transporter deux régiments d'infanterie destinés à étayer l'aile gauche de l'armée Maunoury, alors gravement menacée par l'ennemi.

Les caisses avaient une valeur de 1.800 fr. Le commissaire divisionnaire, secondé par deux inspecteurs, n'a pas tardé à découvrir les coupables, qui seraient, l'un, un entrepreneur de Longueau, l'autre, un dessinateur de la Compagnie. Ils ont été conduits ce matin au parquet d'Amiens.

Bordeaux, 21. — Le service de la Sûreté a arrêté aux abords de la gare de Saint-Jean, deux femmes fumeuses de Bordeaux, Mme L... et S..., sur lesquelles on a trouvé cinq kilos de cocaïne, représentant une valeur de plus de 100.000 francs, au prix où cette drogue est vendue. Ces deux femmes ravitaillaient en cocaïne plusieurs villes du Sud-Ouest où d'autres arrestations ont immédiatement été opérées.

Au câble Paris-Lille seront donc reliées de nombreuses localités des départements de la région du Nord. En tête du programme, à réaliser a été inscrit le câble Paris-Strasbourg, pour des raisons d'ordre militaire, politique et technique.

Les relations entre la métropole et les régions annexées ne sont donc assurées, en grande partie, en effet, que par des liaisons de fortune... laissées par les armées alliées dont il est urgent d'effectuer le remplacement.

En deuxième plan, viennent le câble Paris, Lille, Roubaix, Tourcoing qui sera posé en 1923, comme l'a déclaré M. Paul L'ont, et le câble Paris, Rouen, Le Havre à cause de l'intensité du trafic entre ces centres industriels et commerciaux et aussi en raison de l'intérêt que présente la pose de câbles courts dont le rendement sera immédiatement rémunérateur.

Le câble Paris-Strasbourg, sera construit en souterrain le long des routes. Quant au câble Paris-Amiens avec embranchement sur Lille-Roubaix et Boulogne-sur-Mer, son installation dépendra des projets présentés et des conditions de prix offertes.

En raison de son urgence, le programme présenté ne pourra pas être réajusté. Tout porte donc à croire, que les relations téléphoniques dans le Nord seront sérieusement améliorées en 1923.

Nous ne serons pas les seuls à nous en réjouir.

Marcel POLVENT.

La question des salaires des ouvriers mineurs

Une réponse du Comité Central des Houillères au Ministre du Travail

M. Darcy, président du Comité central des Houillères de France, vient d'adresser à M. Peyronnet, ministre du Travail, la lettre suivante, au sujet des demandes d'augmentation de salaires récemment formulées par les différents syndicats d'ouvriers mineurs :

Monsieur le Ministre, Vous avez bien voulu nous transmettre la résolution votée par le Comité des Houillères de France, le 22 mai 1921, tendant à ce que, dans chaque région minière, les exploitants se rencontrent avec les représentants des organisations ouvrières en présence d'un représentant autorisé du gouvernement, en vue de procéder à un relèvement des salaires.

Sans méconnaître que la baisse du coût de la vie n'a pas suivi dans son ampleur le mouvement espéré, nous croyons devoir rappeler qu'en les mois d'avril et mai 1921, d'une part, janvier et avril 1922, d'autre part, dates des dernières modifications de salaires successivement réalisées dans la généralité des bassins, et l'heure présente, les indices réunis par vos services statistiques n'indiquent pas dans leur ensemble, un relèvement du coût de la vie.

Par ailleurs, sans les variations saisonnières et quelques adaptations locales, les prix du charbon à la mine ont subi, depuis les mêmes dates, d'appréciables diminutions ou, du moins, sont demeurés stables.

Sur le fond, nous ne pouvons que rappeler que la fixation des salaires dépend aujourd'hui de la libre discussion de ceux entre les exploitants et leurs ouvriers, et que le Comité des Houillères n'a ni titre ni compétence pour suggérer, par voie de révision générale, des décisions qui ne peuvent être prises que sur place et au vu de faits et de conditions essentiellement locales. Veuillez agréer, etc.

Le Président, DANCY.